



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Vaccination contre la covid-19

Question au Gouvernement n° 3643

Texte de la question

VACCINATION CONTRE LA COVID-19

M. le président. La parole est à M. François-Michel Lambert et à lui seul.

M. François-Michel Lambert. Monsieur le Premier ministre, en ce début d'année, nombre de Français s'interrogent sur la compétence du Gouvernement en matière de plan vaccinal contre le covid-19.

Après avoir été en retard pour masques, les tests et le traçage des cas contact, nous sommes en retard pour la vaccination car, une fois encore, la logistique n'a pas été associée à la conception de la stratégie.

Ici même, le 24 mars dernier, j'ai posé la question suivante au ministre des solidarités et de la santé : n'est-il pas urgent de nommer un expert de la logistique auprès du Premier ministre, afin de redéfinir les priorités organisationnelles et d'assurer la gestion de crise ?

M. Pierre Cordier. Il faut créer une commission !

M. François-Michel Lambert. Olivier Véran estimait alors que l'heure n'était pas à la nomination de tel ou tel expert.

Il a fallu attendre novembre – sept mois de trop – pour que vous nommiez Louis-Charles Viossat à la tête d'une task force interministérielle chargée d'appuyer la logistique de distribution du vaccin. Comble du comble : il y a dix jours, vous l'avez remplacé en urgence par des cabinets privés – ce que nous avons appris par les médias.

M. Pierre Cordier. C'est honteux, c'est l'argent du contribuable !

M. François-Michel Lambert. Une fois encore – une fois de trop – nous constatons un manque d'anticipation. Quand allez-vous enfin prendre en considération les propositions des parlementaires ? Quand allez-vous enfin mettre en place, au sein de l'État, une véritable stratégie logistique comme préconisé dans le rapport France logistique 2025 ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LT.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Vous parlez des masques, des tests, des vaccins. Laissez-moi vous rappeler que la France est, avec l'Angleterre, le pays qui fait le plus de tests en Europe.

M. Pierre Cordier. Un peu d'humilité, Véran !

M. Olivier Véran, ministre . En outre, ces tests sont gratuits, ce qui n'est pas le cas dans la plupart des pays qui nous entourent.

Je ne vous ai pas entendu – et pour cause ! – remettre en question l'organisation des tests avant Noël : 2 millions de Français ont pu être testés en seulement deux jours, et près de 4 millions en l'espace d'une semaine. Quels que soient les démarrages et les organisations, nous nous répondons présent au bon moment dans notre pays.

M. Pierre Cordier. Il a fallu que Macron t'engueule pour que tu réagisses !

M. Olivier Véran, ministre . Répétons-le : ce ne sont pas le ministre et les députés mais les soignants – qui vous regardent, mesdames et messieurs – qui se mobilisent au quotidien, jour et nuit, semaine et week-end, pour protéger les Français, distribuer les masques, réaliser les tests et vacciner les populations. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem. – Huées sur les bancs du groupe LR.*) Ils ne comprennent pas toujours la nature des débats que nous avons dans cet hémicycle.

M. Jean-Paul Lecoq. Tirez les parlementaires au sort, ça ira mieux !

M. Olivier Véran, ministre . L'organisation de la structure logistique vaccinale a été planifiée et structurée au ministère où nous avons fait appel à un général et à deux lieutenants-colonels des armées – je le précise car, ce matin, on m'a demandé pourquoi l'armée n'était pas mobilisée.

Oui, monsieur le député, des opérateurs privés viennent en appui, ce qui est très bien. Vous ne pouvez pas nous reprocher à la fois de ne fonctionner qu'avec nos administrations et de recourir à des partenaires privés qui ont l'expertise française, européenne et mondiale d'une campagne logistique comme celle qui nous occupe. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. Maxime Minot. Mais combien ça coûte ?

M. Olivier Véran, ministre . Réjouissons-nous de pouvoir compter sur des acteurs publics et privés. Ce matin, lors de l'audition, on m'a reproché d'avoir recours à un opérateur privé pour prendre des rendez-vous sur internet pour la vaccination. Cet opérateur français gère toute cette logistique pour nos voisins allemands et nous devrions nous en passer sous prétexte qu'il est privé ?

M. Pierre Cordier. Il n'y a jamais eu autant de monde dans les ministères !

M. Maxime Minot. Il y a cinquante ministres !

M. Olivier Véran, ministre . En fait, c'est une excellente nouvelle : notre pays a des atouts. Nous avons annoncé que nous voulions accélérer, amplifier et simplifier ce qui pouvait l'être. Avec 138 000 vaccinations au compteur hier, et bien davantage ce soir, vous verrez que la France sera au rendez-vous. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*)

M. Pierre Cordier. Quel prétentieux !

M. le président. La parole est à M. François-Michel Lambert.

M. François-Michel Lambert. Merci, monsieur le ministre, pour votre numéro de claquettes. (*Protestations sur les bancs des groupes LaREM et Dem. – Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*) Malheureusement, les chiffres sont cruels : moins de 10 % des vaccins disponibles sont injectés. Dans la fameuse fable de La Fontaine, la France joue trop le rôle du lièvre quand tous les autres pays endossent celui de la tortue. Comme on le sait, c'est la tortue qui gagne à la fin.

M. Christian Hutin. Très bien !

Données clés

Auteur : [M. François-Michel Lambert](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (10^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3643

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 janvier 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 janvier 2021](#)